

Le 20 décembre dernier, les élus du Conseil Communautaire ont adopté à l'unanimité le projet de territoire de Sète agglomération méditerranée. Conçu par le Conseil de développement et les représentants des 14 communes du territoire au terme d'une année de travail intense, cette feuille de route définit les grandes orientations des politiques publiques à mettre en œuvre d'ici à 2040.



Le territoire a sa "feuille de route"

Sète agglomération méditerranée compte aujourd'hui 14 communes et 125 000 habitants. Première communauté d'agglomération du département de l'Hérault (après la Métropole montpelliéraine), elle doit désormais préciser son rôle dans et pour le territoire. Dès son entrée en fonction en tant que Président de la nouvelle agglomération, François Commeinhes a dressé les grandes lignes de son projet de territoire. Aujourd'hui finalisé, ce projet, qui peut être considéré comme un guide de l'action publique, définit les actions prioritaires à mener sur le territoire durant les 20 prochaines années pour faire de SAM un territoire fort et constitutif de l'échelle métropolitaine, visible à l'échelle régionale et au-delà.

À la suite du vote du 20 décembre, le président Commeinhes a tenu à préciser que :

« loin d'être un aboutissement, l'adoption du projet de territoire [était] l'amorce d'un travail collaboratif inédit entre élus et société civile, porteur de développement, d'ambition et d'unité pour le territoire de Sète agglomération méditerranée »



Éliane Rosay, Vice Présidente de l'agglomération, déléguée au tourisme et aux relations avec le Conseil de développement

► Finalité et objectifs du Projet de territoire

Pour réussir la mutation du territoire vers des domaines porteurs d'avenir, il fallait dégager une vision d'ensemble de ses atouts majeurs afin d'organiser contractuellement l'action publique en fonction des ressources et des enjeux. En dépassant une gestion fragmentée pour définir une véritable stratégie territoriale d'intérêt général, le projet de territoire a atteint son but. Il met en musique le développement de points forts tels que l'économie bleue, la croissance verte, le sport/santé/bien-être, le cadre naturel... liés à la spécificité géographique du territoire ; mais aussi des thèmes sociétaux comme le bien vivre ensemble, l'emploi, la formation et l'innovation, dans un axe directeur structurant associant le campus de la mer, une gouvernance participative et partenariale, les évolutions technologiques (smart city) et sociétales (mobilité douce), la préservation des richesses naturelles du territoire et l'adaptation au changement climatique.



➔ UN PROGRAMME COMPLET DÉCLINÉ EN 3 AXES

- *Innover / Développer*
- *Se rencontrer / Partager*
- *Valoriser / Rayonner*

➔ ET 7 ORIENTATIONS

- *Initier un mode de gouvernance communautaire conduisant l'agglomération à être reconnue comme acteur structurant du territoire*
- *Devenir le territoire de l'économie bleue de l'Occitanie*
- *Développer l'économie circulaire et la croissance verte*
- *Repenser la mobilité durable sur notre territoire*
- *Créer les « villes et villages de rencontres » de demain*
- *Évoluer vers un territoire « expérientiel »*
- *Valoriser le territoire par des marqueurs caractéristiques*

Vers un « Groupe paritaire de suivi du projet de territoire »

Pour les besoins de conception de ce projet de territoire, un « groupe de projet » paritaire a été constitué avec des représentants du Conseil de Développement et des représentants des 14 communes. Ce groupe a montré sa capacité à fonctionner ensemble, à converger vers une vision globale du territoire et à formuler des propositions constructives et innovantes. Sa mission initiale sera étendue à une fonction pérenne. Il deviendra alors une instance reconnue de l'agglomération dont la dénomination pourrait être « Groupe paritaire de suivi du projet de territoire ».

Le renforcement de l'échelon intercommunal

Ce groupe paritaire sera principalement chargé d'anticiper les évolutions de nos institutions (département, communes ...), en particulier, de poursuivre les réflexions sur le renforcement de l'échelon intercommunal dans le respect des souverainetés communales. Ainsi, l'agglomération deviendra progressivement l'échelle d'action publique consentie et négociée où l'intercommunalité est une coopération d'action publique au service des communes et de la cohésion d'un territoire. Conscient que cette évolution doit être construite et non subie, le projet de territoire « Sète agglomération méditerranéenne » a pour ambition d'anticiper cette évolution institutionnelle, pour mieux s'y préparer. D'autres collaborations avec les collectivités territoriales proches et la création d'un Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) permettront d'élargir le cadre et d'associer la jeunesse à la vie locale et communautaire.

Une gouvernance d'un nouveau genre

Pour être reconnue en tant qu'acteur structurant du territoire, SAM envisage un nouveau mode de gouvernance communautaire associant les habitants, la société civile et les administrations. Une gouvernance juste et équitable, bien répartie sur l'ensemble du territoire, qui garantit un développement équilibré alliant progrès social, efficacité économique et protection de l'environnement. Il s'agit de construire une nouvelle démocratie participative de proximité révélant les initiatives citoyennes et permettant aux élus de développer des politiques partagées à l'échelle territoriale.

Pour les élus, cette nouvelle orientation implique d'adopter une vision d'ensemble et de penser le territoire à l'aune de l'intérêt collectif, loin d'une vision centrée sur la commune. Des commissions de travail seront créées par grands thèmes territoriaux, de manière à relier la vision du territoire et celle de la commune.

Quant aux habitants, ils seront consultés par voie numérique et associés à la réalisation de projets. L'objectif est de partager les expériences, les idées et les réflexions en développant une culture commune. Des lieux de débats et d'échanges seront créés. Pour cela, les conditions de formation et d'information d'une meilleure citoyenneté autour de notions claires et partagées seront mises en œuvre au travers d'une sensibilisation à la citoyenneté par le biais de l'école, de partage et de débats avec la création de « tiers lieux » à destination de la population. Même si l'agglomération a une histoire récente, les différentes communes qui la composent ont une identité culturelle forte. C'est l'expérience d'une histoire commune du territoire qui permettra d'en faire émerger une véritable identité et de créer un sentiment d'appartenance à « Sète agglomération méditerranéenne ».

Une ambition : devenir le territoire de l'économie bleue de l'Occitanie



Le territoire de Sète agglomération méditerranéenne est pour une grande partie recouvert d'eau. C'est autour de cette richesse qu'il convient de penser et construire le développement du territoire, et d'optimiser les potentiels. Il s'agit pour SAM de se positionner comme le premier partenaire maritime de la région Occitanie. Un challenge dicté par une géographie naturelle qui correspond aux grandes ambitions affichées par la présidence de la Région dans le cadre du Plan Littoral 21. Ce programme a pour objectifs la requalification de l'offre touristique, le développement des activités économiques et la préservation des richesses naturelles du littoral.

Un campus de la Mer à vocation internationale



L'idée centrale du projet de territoire est de créer un « Campus de la mer » ancré sur le bleu, à vocation internationale, spécialisé dans l'écologie, la biologie, la biodiversité marine, la pêche, les énergies renouvelables, l'urbanisme durable Deux objectifs : développer les filières de formations et de recherches, et favoriser l'installation d'entreprises innovantes. Ce campus de la mer reposera à la fois sur de nouvelles créations et s'appuiera sur des structures et organisations existantes. CELIMER, IFREMER, CEPALMAR seront tous interconnectés selon le

principe de l'université numérique. CELIMER deviendra le socle d'un ambitieux projet dans les domaines de l'économie bleue associant universités, écoles, recherche appliquée, start-up, entreprises. Des axes majeurs d'innovation ont d'ores et déjà été identifiés : gestion de l'eau, biodiversité, réalisation d'ancrage éco-conçu pour la sauvegarde des fonds marins, valorisation des ressources marines (cultures d'algues, nurseries, biomolécules, recyclage de coquilles d'huîtres ...).

Ce campus de la mer sera à la fois un prototype expérimental d'urbanisme durable et le lieu de connaissance et de diffusion de ce nouveau modèle d'aménagement et de développement urbain, permettant d'inventer d'autres modes de vie, les façons d'habiter, de se déplacer, de consommer. On y trouvera une université de la mer, un institut des métiers et des qualifications, une école de la toute petite entreprise, des bâtiments abritant, entre autres, salles de cours et de recherche, bibliothèques, restaurants, résidences universitaires, complexes sportifs et espaces verts, des pépinières d'entreprises et des espaces de coworking.

Une filière nautique



La création d'une filière nautisme est en train de prendre forme en Région. Elle s'appuie sur les acteurs traditionnels du secteur : chantiers navals, équipementiers et motoristes, négoce et maintenance, services, loisirs nautiques et formation. En devenir : la création d'une zone technique d'entretien, de maintenance, de déconstruction des bateaux professionnels et de loisirs intégrant le recyclage des coques de bateaux, la formation à partir du Lycée de la Mer de Sète et du futur campus de la mer, ainsi que la création d'une pépinière d'entreprises spécialisées

dans l'accueil des jeunes pousses en pleine croissance et des entreprises nautiques récentes et/ou en plein essor. Viendront en complément la promotion des activités de croisière durables et le développement de nouvelles activités relevant des sports nautiques innovants.

Une stratégie d'accompagnement des filières « traditionnelles »



Dans l'objectif de favoriser le développement économique et la création d'emplois sur le territoire, il s'agit d'affirmer un développement économique spécialisé, tourné vers la nature et de conforter les filières clefs du territoire. Ces secteurs en constituent les leviers de développement, d'attractivité et de création d'emplois importants. Car l'innovation n'est pas uniquement technologique et ne concerne pas uniquement les produits nouveaux. Elle apparaît aussi bien dans les nouvelles techniques de production ou de commercialisation, que dans de nouvelles méthodes d'organisation et de façons de faire. En ce sens, elle concerne les métiers traditionnels du territoire qui s'organisent autour de la nature, de la gastronomie et du tourisme, et comprennent plus particulièrement la pêche, la conchyliculture, la viticulture, le maraîchage et l'arboriculture, la gastronomie, le tourisme et l'écotou-



risme. Le premier objectif est la stabilisation du socle d'activité actuel.

Principales pistes :

- la modernisation de l'ostréiculture (nouveaux matériels, accompagnement, aide à l'installation des jeunes, promotion de l'activité, surveillance de la qualité de l'eau...)
- la modernisation, l'adaptation et la rénovation de l'agriculture (amélioration de la gestion, qualité de la production, prévention des risques, respect de la nature, promotion de l'agriculture biologique...).

Intégrer l'économie sociale et solidaire



La fracture numérique est porteuse d'une nouvelle fracture sociale. Elle accentue le fossé entre les générations, les disparités territoriales et les inégalités sociales et économiques. Plutôt qu'un obstacle, le numérique est un levier. Le tissu associatif (social et/ou numérique), les collectivités, les entreprises doivent prendre le relais pour réussir l'inclusion numérique de tous. Le mixage start-up avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire peut notamment, par la création d'ateliers numériques, être un levier intéressant. Le territoire de Sète agglomération méditerranéenne qui, par son campus numérique, est plus particulièrement concerné, interviendra dans le nécessaire rapprochement

entre les entreprises, le secteur public, les administrations et les associations, pour s'acheminer vers une inclusion numérique réussie.

Cap sur la transition énergétique et la croissance verte

Réussir la transition énergétique est une priorité majeure pour Sète agglomération méditerranéenne. Il s'agit à la fois de préserver la santé publique, de protéger l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique. Dans la nécessaire collaboration entre gouvernements, collectivités, populations, ONG, acteurs économiques, SAM s'est impliquée depuis de nombreuses années dans le cadre de ses compétences. Le projet de territoire intensifie l'effort.



Le PCAET:

un programme global et partagé de développement durable



Six domaines d'action prioritaires constituent l'ossature Plan climat-air-énergie territorial :

- la réduction de la consommation d'énergie,
- la diminution des pollutions (notamment en priorisant les activités non polluantes sur les zones économiques) et le développement des transports propres
- le développement des énergies positives
- la préservation de la biodiversité
- la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets (vers le « zéro déchet »)
- la sensibilisation du public à l'environnement.

Pour que ce programme puisse avoir des effets positifs mesurables, l'agglomération envisage de contribuer à la création d'un observatoire du changement climatique et de la qualité de l'air, incluant notamment l'évolution du trait de côte et ses impacts sur l'habitat, l'économie et la mobilité.



© Claude Cruells

Sécuriser les ressources naturelles et agricoles



Pour accompagner l'évolution démographique du territoire, il est indispensable d'innover dans la gestion de la ressource en eau potable. Sécuriser et optimiser l'approvisionnement en eau potable et eau brute, augmenter et améliorer la capacité de traitement des eaux usées et pluviales et agir sur le comportement du consommateur par la sensibilisation et l'information sont les leviers d'une sécurisation réussie. Sous l'effet de l'étalement urbain, commercial et de la spéculation foncière notamment, les terres agricoles ont tendance à se rétrécir, voire à disparaître. Pour lutter contre ce phénomène, le territoire s'engage à reconquérir et préserver les terres agricoles au bénéfice d'une agriculture raisonnée en circuits courts. L'enjeu consistera à permettre aux exploitations agricoles de s'installer en confortant le

potentiel. En dépend aussi la qualité des paysages qui sera l'objet d'une veille particulière.

Repenser la mobilité et se réappropriier l'espace



Dans un territoire où les espaces sont contraints, relier les habitants, tant sur le plan des déplacements que du « vivre ensemble », est un défi d'envergure. Avec le développement des navettes maritimes et des mobilités douces, la réduction de la place de la voiture en ville au profit de parkings périphériques et d'un réseau de transports structuré autour de plateformes multimodales, la mise en place de réseaux de covoiturage et l'utilisation de nouvelles technologies au service des déplacements, l'avenir devrait permettre aux habitants de l'agglomération de bénéficier de meilleures conditions de mobilité. Fluides et pratiques. Pour mieux se rencontrer, dans les cœurs de villes et en centres-bourgs, le Projet de territoire préconise en réponse à l'étalement urbain et

commercial, le développement d'espace marchable, cyclable et apaisé, le retour des commerces en centre-ville ainsi que l'aménagement d'espaces verts, publics et ludiques, véritables lieux de vie et de rencontre. Au-delà, SAM se propose de créer une gouvernance opérationnelle de mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de son territoire, espaces naturels qui pourraient accueillir de nouvelles activités touristiques de pleine nature, respectueuses de la biodiversité.

Vers un territoire « expérientiel »

Aujourd'hui, le touriste exprime son désir d'explorer quelque chose d'unique, de s'immerger dans le lieu, de vivre une expérience, d'éprouver des émotions et des sensations. En s'appuyant sur les atouts de son territoire, eau, nature, Thermes, SAM se propose de créer une filière spécifique sport/santé/bien-être, et d'enrichir ainsi l'offre sports nautiques et de pleine nature. Elle apportera son soutien aux formations dans les secteurs du sport, santé, bien-être, tourisme et gastronomie... avec en ligne de mire les J.O. de 2024.



Créer un territoire laboratoire sur le thème « se soigner autrement »

Comment se porter mieux sur le territoire ? Sur le thème « se soigner autrement », le projet de territoire prévoit, en lien avec la recherche, de créer de nouvelles activités adaptées pour lutter contre la sédentarité et l'obésité, et de permettre aux sportifs de venir s'entraîner ou récupérer. L'exploitation des algues dans des domaines comme la cosmétologie, l'agriculture, l'industrie... pourrait par ailleurs constituer un débouché supplémentaire. Pour accompagner ces projets porteurs d'avenir, il faudra développer des structures d'accueil et d'événementiels de qualité : création d'un palais des congrès, nouveau modèle économique hôtelier adapté aux spécificités du territoire, tourisme d'affaire scientifique, tourisme sportif, santé ou bien-être...

Valoriser un territoire d'exception par des marqueurs caractéristiques

SAM s'est engagée dans une démarche de labellisation. Objectif : être reconnue comme un territoire d'exception tant sur le plan culturel qu'environnemental et obtenir un classement de type « Grand site de France », « Unesco » mais aussi « Destination pour tous »... Cette valorisation inclut la structuration du patrimoine culturel, artistique et gastronomique à l'échelle de l'agglomération, avec une approche globale d'organisation, de communication et de gestion des grands événements, à l'intérieur d'un « Plan Patrimoine ».



RENCONTRE AVEC...

Stanislas Thiry, élu au développement économique à Poussan et Jean-Guy Majourel, président du Conseil de développement

La méthode d'élaboration du Projet de territoire est selon vous unique et originale. Pouvez-vous la décrire ?

JG Majourel : Au départ, c'est une volonté du président Commeinhes : co-construire un projet sur mesure en associant les élus communaux et la société civile. Nous avons commencé François Commeinhes et moi, par aller à la rencontre des maires des 14 communes pour les interroger sur leur vision du territoire en 2040 et intégrer les projets communaux à l'action de l'agglomération. Parallèlement, nous avons mis sur pied 4 ateliers sur 4 thèmes : économie, cadre de vie, mobilité et cohésion sociale. Nous avons constitué un « groupe projet » composé de 14 élus communaux et de 5 membres du Conseil de développement. Ce groupe s'est emparé des résultats obtenus pour en faire la synthèse. En chemin, nous avons fait appel aux compétences d'une anthropologue urbaine de renom, Sonia Lavadinho. Avec elle, nous avons travaillé sur tous les futurs possibles de la ville. C'est ainsi qu'est né le Projet de territoire. A ma grande satisfaction, il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire.

En tant qu'élu, qu'avez-vous retenu de cette collaboration inédite ?

S. Thiry : Travailler avec les représentants des 14 communes qui ne se connaissaient pas forcément a créé des synergies exceptionnelles. Sous l'impulsion de la société civile, les élus ont collaboré à l'intérêt général en dehors de toute appartenance politique. C'est un vrai travail de visionnaire qui a été accompli. J'y ai pris beaucoup de plaisir. Et pour moi, c'est une immense révélation. Je pense que nous avons amorcé une nouvelle relation entre citoyens et élus. Nous sommes des précurseurs.

Balaruc-les-Bains et ses thermes en bordure de l'étang de Thau (1^{ère} station thermale de France)

